

# Service Société Région Bretagne

## Aides régionales 2021 en faveur de la santé des breton-ne-s

En cohérence avec les orientations de sa politique régionale de santé, la Région Bretagne entend accompagner les expérimentations et les politiques de santé des territoires afin de contribuer à la réduction des inégalités territoriales en matière de démographie médicale et d'état de santé de la population.

Dans ce cadre, la Région relance, pour 2021, deux nouveaux appels à projets :

- « BoosTerr Santé » visant à soutenir toute opération innovante et expérimentale contribuant à :
  - maintenir un accès aux services de santé de proximité sur les territoires en déficit d'offre de soins (zones d'intervention prioritaire, zone d'action complémentaire ou zone d'accompagnement régional du zonage caractérisant les territoires ayant une offre de soins insuffisante ou des difficultés dans l'accès aux soins, arrêté par le directeur régional de l'Agence régionale de santé) ;
  - renforcer l'accès des jeunes de 15 à 29 ans aux services de soins, aux dispositifs d'accompagnement et aux droits.
- « StarTerr Santé » pour l'élaboration de diagnostics locaux de santé. L'élaboration du diagnostic pourra concerner tout ou partie du territoire, une ou plusieurs thématiques de santé ou un public spécifique.

Si vous êtes intéressé-e-s et souhaitez en savoir plus, vous êtes invité-e-s à prendre connaissance des modalités de candidature sur le site internet de la Région à partir des liens suivants :

- « BoosTerr Santé » : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/boosterr-sante/>
- « StarTerr Santé » : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/starterr-sante/>

Les services du Conseil Régional sont à votre disposition pour tout complément d'information.